



Numéro 1 / janvier 2022

[> Deutsche Version](#)



Nouvelles fraîches de l'Intendance des impôts

Informations importantes sur la déclaration d'impôt 2021

Bonjour ,

La prochaine déclaration d'impôt arrive à grands pas. Dans ce numéro de «10 minutes», vous trouverez quelques conseils et informations pour vous aider à la remplir.

Remplir sa déclaration d'impôt en ligne



Se connecter à BE-Login

Si vous souhaitez remplir votre déclaration d'impôt ordinaire en ligne, vous avez besoin d'un compte pour **accéder à la plateforme cantonale BE-Login**.

Se connecter



Si vous avez déjà un compte BE-Login

Pour vous connecter, vous devez saisir votre **adresse e-mail**, le **mot de passe** que vous avez choisi ainsi que votre **attribut de sécurité** (double authentification), que vous pouvez définir dans les paramètres de votre compte (SMS ou liste de codes).

Si vous n'avez pas encore de compte BE-Login

Vous pouvez en créer un grâce à **l'inscription instantanée**. Pour ce faire, vous avez besoin de votre **numéro GCP**, de votre **numéro de cas** et de votre **code personnel**. Ces informations figurent sur la lettre qui annonce la déclaration d'impôt. Pour vous inscrire, vous devrez également saisir votre adresse e-mail et votre numéro AVS (uniquement la première fois), qui figure sur votre carte d'assurance-maladie.

C'est tout simple!



démarrer
déclarer
déposer
en ligne
www.taxme.ch

Validez et déposez votre déclaration d'impôt entièrement en ligne. La transmission des données est cryptée et il n'y a plus besoin d'envoyer de déclaration de validation par poste.

[Livret pour remplir sa déclaration en ligne](#) >

Si vous cliquez sur le «i» rouge, vous pourrez consulter le **passage du guide qui traite du point en question.**

Guide pour l'année fiscale 2021



Déposer ses justificatifs en ligne en toute simplicité

Lorsque vous remplissez votre déclaration d'impôt en ligne, vous pouvez téléverser des documents partout où c'est marqué «Ajouter un justificatif». Deux possibilités s'offrent à vous:

**Sur smartphone**

Si vous ne pouvez pas scanner vos justificatifs papier, il vous suffit de les prendre en photo avec votre smartphone, puis de les déposer en ligne.

**Sur ordinateur**

Si vous avez enregistré vos justificatifs en format .pdf sur votre ordinateur, il vous suffit de les sélectionner et de les déposer en ligne.

>>> Vous n'avez donc plus besoin de nous envoyer vos justificatifs par poste.

Remplir la déclaration d'impôt d'autres personnes

Si vous remplissez la déclaration d'impôt d'un membre de votre famille ou d'un-e client-e (si vous travaillez dans une fiduciaire/une organisation), il vous suffit de la rattacher à votre propre compte BE-Login. Lorsque vous avez fini de l'établir, vous n'avez plus qu'à demander à la personne en question de signer la déclaration de validation ou de valider sa déclaration d'impôt en ligne.

[Livret pour remplir la déclaration d'impôt d'un tiers](#) >

Travaux de maintenance

Des travaux de maintenance sont prévus les **19 et 20 février 2022**. Vous ne pourrez donc **pas remplir votre déclaration d'impôt en ligne** ces jours-là.

Version de démonstration

Vous pouvez **tester la version de démonstration disponible en ligne** sans engagement ni conséquences. Découvrez comment ajouter des justificatifs, reporter le contenu de vos relevés fiscaux numériques dans votre déclaration et valider celle-ci en ligne. Les données que vous saisissez ne sont PAS transmises à l'Intendance des impôts et sont effacées après sept jours.

[Tester la version de démonstration](#) >

Nouveautés concernant l'année fiscale 2021

- > Possibilité de déduire un montant plus élevé de cotisations au pilier 3a
- > Déductions plus importantes pour les frais de garde des enfants par des tiers
- > Conséquences de la crise du coronavirus sur l'imposition
- > Nouvelle quotité d'impôt cantonale

Pour obtenir des informations détaillées:

TaxInfo: Principales nouveautés concernant l'année fiscale 2021 >

TaxInfo: Les déductions 2021 en un coup d'œil >

Avez-vous fait des dons?

Indiquez chacun de vos dons séparément et en détail dans votre déclaration d'impôt. La déduction pour dons est plafonnée à 20 pour cent du revenu net.

Informations et liste des institutions exonérées d'impôt:

[TaxInfo: Déduction pour dons >](#)

Demander une prolongation du délai de dépôt de la déclaration

Le délai de dépôt ordinaire est indiqué sur la lettre annonçant la déclaration d'impôt. Si vous souhaitez bénéficier d'une prolongation de délai, vous pouvez nous en faire la demande.

[Demander une prolongation de délai en ligne >](#)

Actualité



Vous êtes employeur?

Veillez nous envoyer les certificats de salaire 2021 de vos collaborateurs et collaboratrices jusqu'au 31 janvier 2022.

Payer ses impôts



Paiements anticipés pour 2022

Si vous avez effectué des paiements anticipés pour régler vos impôts l'année passée, vous recevrez automatiquement un nouveau bulletin de versement pour l'année fiscale 2022 en janvier, en même temps que les relevés de votre solde et des intérêts. N'oubliez pas de changer le **numéro de référence** pour votre **ordre permanent** ou dans vos **modèles de paiement** pour l'année fiscale 2022 auprès de votre banque ou de PostFinance.

[Faire des paiements anticipés](#)

Intérêts 2022

L'intérêt rémunérateur pour les impôts cantonaux et communaux est de **0,5%** et **l'intérêt moratoire** est de **3%**.

En ce qui concerne l'impôt fédéral direct, les intérêts rémunérateur et moratoire sont de 4% (au lieu de 3%) à partir de 2022.

[En savoir plus sur les intérêts et les types d'intérêts](#) >

Se désabonner >

Mentions légales >

Intendance des impôts du canton de Berne

Brünnenstrasse 66

3018 Berne

+41 31 633 60 01

10minuten@be.ch

[Ouvrir le site](#)

Vous recevez «10 minutes», notre newsletter, parce que vous y êtes abonné-e.